

30 MAR. 2012

A.C.N AUDIT

Société Anonyme
au capital de 100 120 euros
Siège social 13 Avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE

RCS MARSEILLE B 395 170 095

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 MARS 2012**

L'an deux mille douze le dix-sept mars à 9 heures,

Les actionnaires de la société A.C.N AUDIT, société anonyme au capital de 100 120 euros, divisé en 2 503 actions de 40 euros chacune, dont le siège est 13 Avenue Frédéric Mistral , 13008 MARSEILLE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 338, Avenue de la libération 04100 MANOSQUE, sur convocation faite à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain NOUGUEREDÉ, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Dominique CHEMINOT et Monsieur Alain CERAULO sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Michel BERTIN est désigné comme secrétaire.

La SAS ORDINIS, Commissaire aux Comptes titulaire, est absente excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent _____ actions sur les 2503 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

dr e 57 MB1 R

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- **Nomination de Madame Stéphanie MONTAY en qualité de nouvel administrateur,**
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer **Madame Stéphanie MONTAY** demeurant **La Petite Sainte Anne Domaine de Santana 05300 LE POËT**, en qualité de **nouvel administrateur**, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, **pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2017.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Stéphanie MONTAY, présente à la réunion, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les Scrutateurs
M. Dominique CHEMINOT

Le Président
M. Alain NOUGUEREDE

Le Secrétaire
M. Michel BERTIN

M. Alain CERAULO

Mme Stéphanie MONTAY

« bon pour acceptation des fonctions d'administrateur »
Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur